

Quand le politique parle du territoire, c'est pour le fabriquer : utilité scientifique et vertus pédagogiques de la géographie sociale pour comprendre la relation du politique à l'espace

Frédéric Tesson, maître de conférences, université de Bordeaux 3

Le très stimulant « dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés » (Lévy J., Lussault M., 2003), qui constitue aujourd'hui une référence incontournable, donne la parole à trois auteurs très différents pour définir le mot territoire. Parmi eux, J. Lévy, qui se charge de la définition à vocation la plus large, ne donne pas moins de neuf acceptions ou dimensions distinctes ou plus ou moins liées. Cette difficulté à définir de façon univoque ce terme confirme en fait son caractère incontournable dans notre science et son usage débridé dans le monde. D'un autre côté, la relation entre le territoire et la géographie sociale a toujours été étroite au point de pousser G. Di Méo à écrire un ouvrage entier sur ce lien fusionnel (G. Di Méo, 1998). Un territoire conceptualisé qui constitue une figure de l'espace et donc du rapport société/espace, fondée sur une métrique topographique (pour reprendre les termes de J. Lévy) mais auquel il est difficile de ne pas adjoindre, pour suivre G. Di Méo, l'effet d'appropriation sociale, l'épaisseur historique et l'effet d'altérité entre un dedans et un dehors de part et d'autre d'une limite, d'une frontière. Si on peut admettre des contours flous, dès qu'on évoque le politique, comme c'est le cas ici, le trait se pose sur la carte, on trace la limite, on construit un périmètre.

Pour le politique, la norme est territoriale, continue, contiguë, délimitée. Les territoires du politique ne souffrent pas d'incertitudes et la législation récente le confirme voire le renforce. La loi du 12 juillet 1999 crée des communautés d'agglomérations « d'un seul tenant et sans enclave », cette même expression est ajoutée au chapitre concernant les communautés de communes créées par la loi ATR de 1992. Cette continuité est également obligatoire pour les périmètres de SCOT depuis la loi SRU du 13 décembre 2000 et il est stipulé que les contrats d'agglomération prévus par la LOADDT du 25 juin 1999 doivent avoir un « périmètre pertinent », autant dire qu'ils ne supportent pas la discontinuité. On est dans « la petite fabrique des territoires » évoquée par M. Vanier (1995), et on voit à l'œuvre la prégnance de ce que M. Lussault appelle le modèle territorial (Lévy J., Lussault M., 2003). Mais quel sens ont ces territoires ? Sont-ils autre chose que des constructions virtuelles, au mieux (au pire ?) des reconstructions fondées sur « l'espace vécu » d'une société passée qui hante les représentations nostalgiques de la société présente ? Notre société que certains disent postmoderne, d'autres surmoderne, voire hypermoderne ou ultramoderne, en tout cas différente, mobile, changeante, individualiste, impose de nouvelles modalités de rapports spatiaux que la seule figure du territoire nous permet difficilement de comprendre. L'importance accordée au sujet ou aux tribus dessine des « territorialités nomades » comme le disait X. Piolle dès la fin des années 1980. Le rapport à l'espace des individus fonctionne aujourd'hui sur une métrique plus topologique que topographique. La maille se distend, la vie, même quotidienne, des individus se concentre dans des nœuds qui finissent par dessiner des archipels de lieux reliés par des arcs circulatoires sur lesquels les individus anonymes et impatientes, enfermés dans leur bulle individuelle, ou connectés à leur sphère intime par leur téléphone portable, attendent d'arriver à destination. Alors, le réseau ne devient-il pas une figure pertinente pour lire notre rapport à l'espace ? Mais en même temps, un des paradoxes de cette société ne réside-t-il pas dans le fait que, si nos pieds, nos pratiques spatiales, dessinent des

réseaux, nos têtes, nos représentations sociales, se nourrissent avec les racines nostalgiques du territoire.

La construction territoriale menée par le politique n'est-elle pas un message destiné avant tout aux représentations que se font les individus de leur propre territorialité ? On comprend mieux alors le recours peut-être démesuré à l'image et aux discours incantatoires remarquablement déconstruits par M. Lussault (1992 et 1998). On se situe donc à la fois dans le discours performatif de J.L. Austin (1991) et dans la prophétie autoréalisatrice de R.K. Merton (1997 [1953])¹. On assiste à un marketing territorial à vocation interne totalement relayé par les outils mis en place par le législateur. Le conseil de développement des agglomérations et des pays n'est-il pas en effet un remarquable outil pour véhiculer l'idée du territoire dans la société civile qui le compose ?

L'enjeu pour le politique semble moins, dans un premier temps, de modifier les pratiques des habitants que de leur faire prendre conscience de cette nouvelle virtualité que représente ce nouveau territoire. De fait, peu importe finalement si le territoire construit est en adéquation avec les « espaces de vie » de ceux qui l'habitent, il s'agit « simplement » de faire intégrer aux gens l'existence de ce nouveau territoire virtuel de référence, de l'inscrire petit à petit dans leur « espace vécu ». L'exercice proposé aujourd'hui au géographe peut consister aussi à tester la performativité du discours politique, en fait, sa capacité à réaliser la prophétie qu'il énonce. Dans cette perspective, les outils forgés par la géographie sociale peuvent être utiles. La Formation Socio Spatiale (FSS), considérée ici comme un outil de lecture du discours politique, semble même particulièrement pertinente. Elle revêt, de plus, des vertus pédagogiques indéniables pour former les étudiants avancés à se mettre au défi de la complexité du monde.

Cette contribution fait essentiellement état de chantiers de recherche pour la plupart encore à l'état d'hypothèses, c'est pourquoi on a choisi de construire ce texte autour de trois grandes hypothèses et de terminer par une question. Notre seule ambition est de soulever quelques questions relativement à la capacité de renouvellement de la géographie sociale.

1- Il est vain de chercher une adéquation entre territoire politique construit et pratique de l'espace par les individus

Cette première hypothèse semblait pourtant avoir été résolue notamment par L. Ortiz (1994) qui avait démontré le caractère mythique de la quête d'un optimum dimensionnel qui enfermerait les pratiques des habitants dans toutes les fonctions et à toutes les époques de leur vie ainsi que les pratiques des entreprises, le tout béni par l'histoire. Mais dix ans ont passé et force est de constater que le discours ambiant continue à faire miroiter la pertinence de cette quête.

Ce discours s'entend surtout dans le cadre institutionnel à tous les étages du pouvoir pour donner aux territoires qui se construisent une légitimité relativement aux

¹ On renverra à J.F. Staszak (2000) pour la présentation du concept et à I. This (1994) pour sa critique. Ces deux auteurs nous poussent à adopter comme eux l'expression « prophétie autoréalisatrice » pour traduire « self-fulfilling prophecy » alors que la traduction proposée par H. Mendras était « prédiction créatrice ». On pourrait discuter du choix car si on peut rapprocher les théories de R.K. Merton de celles développées dans le « collège invisible » de Palo-Alto, les traducteurs de P. Watzlawick (1996 [1981]) parlent de « prédictions qui se vérifient d'elles-mêmes » (p.109). J.F. Staszak (2000) dans une note de son article explique que lui aussi adopte cette traduction pour s'inscrire dans la continuité des sociologues qui ont repris le concept tout en ménageant les mêmes réserves.

pratiques des habitants qui serait la seule susceptible de conduire à une appropriation, à un sentiment d'appartenance.

11- Cherchez le territoire et construisez-le ! Une injonction de l'Etat

C'est d'abord l'Etat, par l'intermédiaire d'une législation renouvelée depuis 1995 et surtout 1999, qui fait de la quête du territoire une priorité pour les élus locaux.

Concernant le « pays » d'abord, l'article 22 de la LOADDT de 1995 modifiée en 1999 stipule que « *lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle économique ou sociale à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi, les communes ou EPCI qui le composent ont vocation à se regrouper en pays* ». Il existerait donc un ordre naturel déterminant des cohérences sur lesquelles tout le monde est prêt à s'accorder... On notera que l'emploi de la conjonction « ou », pour coordonner les termes qualifiant la cohésion, ouvre un large champ des possibles en termes de périmètres qui peut s'avérer vertigineux. Ce n'est pas le moindre des paradoxes, ce n'est pas non plus le seul.

On note également que la loi ne précise pas si le « pays » doit constituer un territoire continu. Mais sur cette question qui nous semble cruciale du fait du fonctionnement même de la société, le guide des pays publié par la DATAR stipule que « *les pays ne sauraient être constitués d'îlots de territoires sans liens les uns avec les autres* » (DATAR, 2004, p.5). L'emploi ici du verbe « savoir » dans une construction négative montre bien que si on peut imaginer des « pays » discontinus, on ne sait pas les faire. Le lien est uniquement matériel et fusionnel et on réfute même au réseau technique la capacité à établir ce lien dans la discontinuité.

Pour ce qui est des agglomérations, le contrat d'agglomération prévu par la LAODDT dans sa mouture de 1999 repose aussi sur le mythe d'un optimum dimensionnel. Celui-ci est calqué cette fois sur l'aire urbaine. La définition de cette expression statistique s'appuie sur la mobilité liée à l'emploi (40% de mouvement pendulaires pour les communes périurbaines) qui ne reflète que très imparfaitement les mobilités globales. En effet, elle néglige en les englobant les mouvements de périphéries à périphéries qui dessinent pourtant des pratiques de l'espace très spécifiques, peu fondées sur la continuité spatiale et construisant peu de sentiment d'appartenance.

Ces quelques éléments tendent à montrer que depuis les instances englobantes et normatives de l'Etat le mythe d'un territoire local aux dimensions idéales et cohérentes opère, articulé autour des bassins d'emploi ou de vie devenus des Pays, et des aires urbaines devenues des agglomération potentiellement contractantes. On peut même ajouter que si la logique est respectée dans ce schéma idéal les premiers vont englober les secondes, mais la loi Urbanisme et Habitat de juillet 2003 a mis fin au doux rêve d'une France totalement pavée de Pays.

12- La quête des « territoires du quotidien » au niveau local.

Si on descend un peu, dans des sphères où les décideurs sont plus proches du « terrain », on retrouve ce mythe d'une possible adéquation du territoire institutionnel avec les pratiques des habitants.

Un premier cas de figure se présente lorsque le territoire institutionnel existe mais qu'il ne suscite pas l'enthousiasme des foules habitantes, on trouve une volonté de faire de ce territoire le berceau des pratiques quotidiennes. On peut évoquer ici le cas de la région dont on a pu mesurer auprès des électeurs lors des élections régionales de 2004 la faible connaissance et reconnaissance. Un micro-trottoir réalisé par une télévision locale en Aquitaine montrait par exemple l'association entre le conseil régional et la gestion des affaires... du département. Dans ce même

sondage, on voyait un défaut d'image du président de la région, qui il est vrai n'a pas une dimension nationale. On peut rétorquer que ce type d'interview n'a pas de pertinence scientifique mais il est tout de même symptomatique que ce reportage ait inauguré le premier débat télévisé de la campagne entre les candidats. D'autant que, pour mémoire, Alain Rousset, président sortant, affrontait François Bayrou et Xavier Darcos qui figurent tous les deux sur la scène nationale.

De fait, l'aquitaine n'a pas de réalité au regard des pratiques de l'espace de ses habitants, ce n'est d'ailleurs pas très grave pour les missions qui sont assignées à la Région. Mais le discours politique ne cesse de marteler qu'il faut que les aquitains se sentent aquitains et pratiquent l'Aquitaine. Pour parvenir à cet objectif, des campagnes de publicités intelligemment construites sur la diversité des paysages et la variété des cultures (que peuvent-elles présenter d'autres ?) ont fleuri partout sur les murs. Qu'on les retrouve à Paris, dans une logique de promotion classique d'un territoire sur le lieu du marché touristique potentiel peut sembler normal, mais qu'elles fleurissent partout en aquitaine témoigne, selon nous, d'une volonté de marketing interne, peut-être plus crucial aujourd'hui dans la logique de la construction territoriale. D'un autre côté, la nouvelle compétence concernant les trains express régionaux (TER) permet à l'instance régionale d'agir, sinon sur la demande de déplacement, du moins sur l'offre. Pour finir, la décision maintes fois repoussée de relier enfin Bordeaux et Pau par une autoroute accompagne ce mouvement d'accroissement d'une pratique potentielle de l'espace régional.

Il serait vain, aujourd'hui, de chercher une adéquation entre les pratiques de l'espace et le territoire régional, tout le monde en convient, mais dans une société où la potentialité d'action a supplanté la volonté elle-même, cette ouverture du champ des possibles dessine peut-être les contours d'une conscience régionale future.

Le second cas de figure concerne les territoires à construire qui cherchent dans les pratiques quotidiennes le terreau de leur réussite. On trouve ici toutes les constructions récentes, notamment les EPCI, qui présentent les pratiques des habitants comme la raison ultime de leur association alors qu'il s'agit surtout de trouver « la capacité de portage politique du projet », pour reprendre l'expression du classeur « aggro mode d'emploi » mis en ligne sur le site de la DATAR en 2001. De fait, alors que l'alliance concerne ce qui est acceptable politiquement et/ou financièrement par les élus, le discours repose sur l'adéquation du périmètre de l'EPCI à un espace de pratiques quotidiennes. S'engage alors un travail de communication pour révéler aux habitants eux-mêmes qu'ils pratiquent ce territoire en construction.

C'est cette mise en discours que nous lisons à travers le prisme de la prophétie autoréalisatrice de R.K. Merton (1997 [1953]). Ce concept peut paraître « magique », à la hauteur de l'alchimie qui transforme le « faux » en « vrai » par le simple fait d'un énoncé, et par là même il faut être prudent dans son utilisation, comme le rappelle justement J. F. Staszak (2000). Pourtant, il semble bien qu'il soit opératoire ici tant il s'agit de créer quelque chose qui n'existe pas (dont ceux qui le vivent n'ont pas la conscience) par l'intermédiaire d'un discours incantatoire et prophétique. Certes ce ne sont pas forcément les comportements, les pratiques des habitants qui sont modifiées par la simple évocation de l'existence virtuelle de ces nouveaux territoires, mais leurs représentations qui finissent par créer la chose dite. Le discours est performatif car le politique à le pouvoir de délimiter le territoire et d'annoncer sa naissance. Mais au de-là, il veut créer la conscience de ce territoire. L'association de la performativité et de l'autoréalisation est intéressante dans la mesure où elle associe le fait de découper et le fait de donner un sens au découpage. C'est pour

cela que nous pensons que les prophéties territoriales ont une vocation d'autoréalisation. On peut évoquer plusieurs exemples qui témoignent de l'efficacité de la prophétie, nous nous attarderons ici sur le cas du département.

2- Le département : la lente construction territoriale d'un objet géographique incongru

Le cas du département est particulièrement intéressant pour illustrer ce double jeu évoqué dans le point précédent. Il s'agit d'un découpage dont l'origine se veut totalement administrative, dans toute la froideur du terme. Cette origine révolutionnaire, fondée sur le principe d'égalité et sur la négation des identités infra nationales fait de cet objet une exception remarquable dans le paysage des découpages français. En effet, même si M.V. Ozouf-Marignier (1992) a bien montré que les négociations ayant abouti au découpage départemental ont respecté beaucoup plus de données culturelles et sociales que la froideur du contexte ne le laissait présager, le département a toujours véhiculé cette image technocratique d'un découpage imposé par « le haut ».

Notre intérêt pour le département vient aussi du fait qu'il subit régulièrement les assauts de ses pourfendeurs. Les presses universitaires de Rennes se sont d'ailleurs récemment fait l'écho de ce plaidoyer anti-départementaliste en donnant une tribune à L. Laurent (2002) avec son ouvrage au titre évocateur et provocateur « *la fin des départements, le recours aux pays* ».

Cette cabale ne date d'ailleurs pas d'hier puisque P. Foncin dès 1898 présentait le département comme « *pris en tenaille, entre les « pays » considérés comme plus authentiques et les régions, échelle plus moderne de la vie économique et sociale* » (M. Roncayolo, 1997, p.2961). Et M. Roncayolo de poursuivre en évoquant le rôle joué par P. Vidal de La Blache en personne. Il explique comment, dans les projets de lois contemporains de la première guerre, il est littéralement : « *appelé à la rescousse, comme défenseur des arrondissements, plus proches des pays, contre l'organisation départementale* » (M. Roncayolo, 1997, p.2962). Sans cesse attaqué par la suite et jusqu'à aujourd'hui, clairement visé par la politique des « pays » ou du moins par la lecture faite par certains acteurs locaux, le département existe encore et peut-être plus que jamais. Le fait même que P. Nora ait confié à M. Roncayolo (1997) la rédaction d'un chapitre « des lieux de mémoire » sur cette entité atteste de sa solide implantation dans les esprits.

On peut voir dans cette existence « envers et contre tous » la marque d'un patient travail de construction de la part des conseillers généraux dans leur canton. Fondé sur les notables locaux, comme l'a bien démontré P. Grémion (1976), le département s'est peu à peu construit en légitimité. Appris à l'école, les numéros de plaque minéralogique ont agrémenté les voyages à travers la France de tous les enfants, les préfectures et sous-préfectures sont longtemps restées emblématiques du concours des PTT, du « jeu des mille francs » et ... de l'image du savoir géographique. Cette conjonction de discours a peu à peu donné une image au découpage intérieur de la France. M. Roncayolo (1997) précise même que la connaissance accumulée sur « les pays et provinces » de France, celle qui se veut historique et arment aujourd'hui les discours sur les Pays, a été rendue en partie possible par la structuration des sociétés savantes dans le cadre départemental.

Ce patient et minutieux travail s'est doublé, d'un discours de construction plus classique, qui reprend ce que l'on peut entendre sur la région. Ce fut d'abord, à partir des années 1970, les procédures pour changer de noms, déjà dans un souci

d'image. Ainsi les Pyrénées ne sont plus basses mais Atlantiques, la Côte n'est plus du Nord mais d'Armor et le Gers attend toujours d'être transformé en Gascogne, pour retrouver un nom de « pays ». La décentralisation n'a fait que renforcer cette tendance. L'épaisseur historique attribuée au département une légitimité plus grande auprès des populations qui connaissent généralement assez bien leur département et ses limites. L'instance idéologique accompagne donc l'instance politique dans la production d'un discours construisant ce territoire. L'unité géographique fait souvent défaut du fait d'un découpage parfois un peu arbitraire, ce qui n'empêche pas le discours d'utiliser (instrumentaliser !) largement la géographie dans les images produites. Le slogan du conseil général des Pyrénées-Atlantiques : « ici les Pyrénées sont atlantiques », illustre bien l'usage que le politique peut faire de la géographie quand bien même celle-ci nourrirait le paradoxe.

Il reste l'instance économique généralement peu productrice de discours sur le territoire et a fortiori sur un territoire institutionnel comme le département. Pourtant on voit poindre quelques prémises d'une instrumentalisation du département à des fins économiques à travers des marques de vêtements à vocation identitaires. Une marque de vêtement née en 1997 dans les Pyrénées-Atlantiques a choisi un nom en forme de symbole « 64 »². Certes, l'argumentaire concernant l'histoire de cette marque au succès foudroyant présente une approche très « côte basque », mais en fait tout le département semble se raccrocher à ce logo. En plus de porter le T-shirt ou la chemise on colle sur les voitures le petit ou le gros autocollant, surtout lorsqu'elles sont immatriculées dans les Landes, pour les périurbains bayonnais qui habitent du mauvais côté de l'Adour, ou en Gironde voire en région parisienne, pour tous les exilés dans les « capitales » régionale ou nationale. Se sont d'ores et déjà 15 boutiques³ en France dans des lieux toujours stratégiques qui en disent beaucoup sur l'identité construite. Et le concept fait école puisqu'on voit apparaître la boutique « 65 » et maintenant « trente-trois ».

Pour renforcer cette idée ou peut être cette tendance, on peut également évoquer ce centre commercial « nouvelle génération » de la périphérie paloise qui a agrémenté sa galerie marchande d'une frise reprenant, dans l'ordre alphabétique tous les noms des communes du département.

Cette mode participe de l'image territoriale du département. Ceci est d'autant plus paradoxal que les Pyrénées-Atlantiques est un département soumis à des pressions fortes pour un partage entre un département basque, et un autre béarnais.

À travers ces propos, on voit apparaître en filigrane la formation socio spatiale mise au point par G. Di Méo. Mais cet outil, utilisé essentiellement pour évaluer la pertinence d'un territoire, est ici détourné de son usage courant pour devenir une grille de lecture du discours territorial qui semble permettre de tester sa performativité.

3- La Formation Socio Spatiale est une grille de lecture efficace pour lire le discours politique, vertus scientifiques et vertus pédagogiques

La FSS est un outil assez largement diffusé à Bordeaux dans le cursus des étudiants. La présence de G. Di Méo n'est pas étrangère à ce phénomène, mais de nombreux autres enseignants utilisent cet outil pour aborder le territoire. Ainsi, lorsque l'étudiant arrive en maîtrise et qu'il s'intéresse à la structuration des

² <http://www.teeshirt64.com/>

³ Bayonne, Biarritz, Guéthary, Pau, Saint Jean de Luz (pour le département), Dax, Hossegor, Arcachon (pour l'Aquitaine balnéaire), Bordeaux, Toulouse (les capitales locales), deux à Paris, La Rochelle, Nîmes (en référence à la tauromachie), Montpellier (autre capitale du Sud).

territoires, il entre généralement dans sa recherche avec cet outil. On s'appuiera ici sur une recherche récente qui a mis en scène cet outil non pas pour évaluer la pertinence d'un territoire mais pour tester le discours qui vise à le construire. Cet usage quelque peu détourné de la FSS se révèle d'une remarquable efficacité tant les leviers sur lesquels s'appuie le discours politique épousent les instances de la FSS. Sans aller au fond de la démonstration, on peut mettre en scène ce travail pour illustrer ce propos.

Le travail de recherche réalisé sur le Pays du Périgord Noir ⁴ montre de façon remarquable le travail de construction territoriale. Cette prophétie créatrice en marche est servie par les outils mis à la disposition du pays, notamment le conseil de développement. Ce dernier, composé d'acteurs du monde associatif et économique, est en charge du diagnostic territorial. La méthode d'accompagnement choisie par le bureau d'étude est particulièrement intéressante pour notre propos puisqu'il s'agit d'organiser la rencontre et d'encourager l'appropriation du territoire et des enjeux du pays par les membres des commissions. Investir les acteurs économiques locaux représentatifs dans la construction du territoire semble être une garantie d'adhésion de l'instance économique au projet de territoire. Associer les associatifs à la démarche permet également d'enclencher le processus d'appropriation du projet par les citoyens les plus engagés.

De fait, cette association, même si l'instance politique (politicienne) reste, dans ce cas-là, en retrait, entraîne la construction d'un discours très riche en sens sur le territoire. Ce discours est d'autant plus intéressant à étudier que le périmètre d'étude du Pays n'est pas un donné géographique évident mais constitue bien un espace à construire et que cette construction fait référence à toutes les instances de FSS.

La confusion entre territoire déjà en marche et territoire en construction commence dès le nom. Le Périgord Noir est en effet déjà une appellation usitée d'une part par le Pays touristique autour de Sarlat, d'autre part dans le langage courant pour désigner le Périgord truffier et forestier. Or le Pays du Périgord Noir, dans son périmètre d'étude, dépasse assez largement ces limites pour inclure en son sein des espaces aussi différents que le canton de Hautefort tout au Nord, les cantons industriels de Thenon et de Terrasson, le long de la RN89 et de la future autoroute A89 et celui de Villefranche de Périgord, très agricole et en déprise au Sud du Pays. Ces limites ne sont donc pas données mais bien à construire à partir de rien ou plutôt à partir d'une image restrictive, ce qui est peut-être pire.

Le diagnostic territorial établi par le conseil de développement préalablement à la signature de la charte ne déroge pas à la classique légitimation historique, selon le principe du « plus on peut remonter loin dans l'histoire, plus on a de sens » qui donne de l'épaisseur au territoire et autorise l'appropriation et l'enracinement dans la sphère idéologique. C'est ainsi qu'on apprend que le Périgord Noir est le plus ancien des Pays qui composent la Dordogne actuelle (avec le Périgord Blanc). On trouve mention écrite de cette appellation en 1702.

La référence au couvert forestier pour justifier l'appellation « noir » permet de renvoyer à la dimension paysagère et non plus strictement géographique, ce qui permettra par la suite d'intégrer l'extension du périmètre sans trop de difficulté. Cette référence paysagère et les multiples cartes proposées dans le diagnostic mobilisent l'instance géographique.

⁴ Gastilleur Aude, 2004, « Le pays du Périgord Noir, mise en scène de la « petite fabrique des territoires » », TER de maîtrise, université de Bordeaux 3

Le diagnostic est particulièrement édifiant sur la question de l'appartenance, et du sentiment d'appartenance des habitants. Il est dit en substance que le sentiment existe même si les habitants ne s'en rendent pas compte.

« *La première de ces valeurs partagées est le sentiment d'appartenance à un ensemble. La cohésion est informelle car difficilement palpable et repose autant sur l'affectif, sur les liens sociaux, que sur un patrimoine partagé (exceptionnel mais si naturel, si quotidien qu'il tend à en être oublié) et une histoire omniprésente. Etre du Périgord Noir, signifie que l'on est différent de ce qui est extérieur, dans des limites géographiques identifiées.* » (Diagnostic territorial du pays du Périgord Noir, p.21)

L'impression qui se dégage de ce passage est étrange, on dirait que l'objectif des acteurs qui réalisent ce diagnostic consiste à révéler aux habitants qu'ils appartiennent à cet ensemble. Or sans conscience, l'appartenance est vide de sens. La révélation est donc une prophétie dont les leviers, si on excepte l'instance économique peu valorisée⁵ mais très présente dans la composition des commissions et très représentée dans le monde politique, sont ceux des instances de la FSS. Cette dernière est donc une bonne clé pour aborder le discours territorial, même s'il faut aller un peu plus loin pour évaluer sa capacité à tester la performativité de ce discours.

À travers cet exemple, on voit apparaître également une vertu pédagogique de la FSS. C'est clairement un outil qui permet à un étudiant avancé d'aborder la complexité du monde de façon raisonnée et ordonnée. Au moment où on se questionne sur l'utilité de la géographie et, plus précisément ici sur l'utilité de la géographie sociale, trouver un outil qui permette de comprendre le monde dans sa complexité, en ménageant la nuance, n'est pas le moindre des avantages. Si un étudiant issu d'un cursus universitaire de géographie a compris et s'est approprié cet outil, il portera un regard sur le monde qui lui permettra, on peut l'espérer, d'être un citoyen responsable. À défaut de donner aux étudiants un métier, puisque tel est souvent le débat, cet objectif assigné à la géographie en général et à la géographie sociale en particulier, est à la fois humble et ambitieux et nous semble être un projet respectable.

Pour conclure : La géographie sociale permet-elle de penser l'espace sans le territoire ?

A l'image des acteurs politiques, pour lesquels le modèle territorial est prégnant, la géographie sociale semble en revanche montrer quelques limites pour penser le lien entre espace et société à travers d'autres figures que le territoire. Pourtant l'enjeu n'est-il pas aussi d'aider à un agir spatial alternatif à la construction territoriale, plus proche des pratiques spatiales plus circulatoires des individus socialisés ?

Dans cet esprit-là, la géographie sociale, dont la vocation est également de provoquer l'émancipation, de déconstruire les catégories qui permettent de penser l'espace et la société, ne se trouve-t-elle pas pris au piège de ses propres outils ? Le territoire n'a-t-il pas trop marqué son histoire pour qu'elle autorise une lecture encore plus complexe ? En formatant sa recherche sur la continuité territoriale, la géographie sociale n'a-t-elle pas d'une part limité une lecture plus complexe mêlant territoire et réseau, jouant continuité et discontinuité, visible et invisible et d'autre part participé à l'autoréalisation des prophéties territoriales en marche ? De multiples

⁵ On trouve tout de même certaines références au tourisme et à la gastronomie ainsi qu'au passé industriel du terrassonnais

approches tentent aujourd'hui cette complexité, certaines se réclament de la géographie sociale, d'autres s'en distinguent en prétextant qu'il s'agit là de La Géographie sans besoin de la qualifier. Nous sommes prêts à adhérer à cette globalisation à plonger dans une géographie unifiée, mais tout le monde accepte-t-il de franchir ce pas ? Quels seront les lieux où il faudra se dire géographe social pour être compris et, par là même, catalogué ? Quels seront ceux où l'ouverture laissera la place à cette géographie totale que l'on appelle de nos vœux ? Nous voulons prendre le pari que l'on va vers une globalisation et, dans ce cadre là, le projet de la géographie sociale n'est-il pas l'inscription de ce mouvement dans l'histoire de la discipline géographique afin de montrer comment il participe de son épistémologie, avant de le dissoudre dans cette géographie renouvelée et autoriser de nouvelles connexions, explorer de nouveaux champs ?

Le chantier est en marche, nous ne prétendons pas avoir trouvé toutes les clés, le nombre de questions qui finissent ce texte en témoigne.

Éléments de bibliographie

Austin John L., 1991, *Quand dire c'est faire*, Paris : Seuil, coll., Le point, 208 p. (1970 pour la première traduction, 1962 pour la version anglaise)

Berdoulay Vincent, 1981, *la formation de l'école française de géographie (1870-1914)*, Paris : Bibliothèque nationale, 245p.

DATAR, 2004, *Guide des pays*, Paris : DATAR, 60p (en ligne sur le site de la DATAR, <http://www.datar.gouv.fr>)

Di Méo Guy, 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris : Nathan Université, collection Fac Géographie, 320 p.

Gremion Pierre, 1976, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris : le Seuil, Coll. Sociologie, 478p.

Laurent Loeiz, 2002, *La fin des départements, le recours aux pays*, Rennes : PUR, Coll. Espace et territoire, 151p.

Lévy Jacques, Lussault Michel (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris Belin,

Lussault Michel, 1998, Image (de la ville) et politique (urbaine), *Revue de géographie de Lyon*, vol. 73, 1/98, pp. 45-53

Lussault Michel, 1992, *Tours, images de la ville et politique urbaine*, Tours : maison des sciences de la ville, 415 p.

Merton Robert K. (1997 [1953]), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris : Armand Colin, édition américaine 1953, traduction et adaptation Mendras H. 1965, 384 p.

Ortiz Laure, 1994, « Espace et efficacité de l'action, le mythe de l'optimum dimensionnel », in *le renouveau de l'aménagement du territoire en France et en Europe*, dir. J. Cl. Némery, Paris : Economica, p. 183-200.

Ozouf-Marignier Marie-Vic, 1992, *La formation des départements, la représentation du territoire français à la fin du XVIII^e siècle*, Paris : EHESS, p.

Piolle Xavier, 1990-91, "Proximité géographique et lien social", *l'Espace géographique*, n°4.

Roncayolo Marcel, 1997, Le département, in *Les lieux de mémoire*, Nora P. dir., Paris : Gallimard, Coll. Quarto, tome 2, p. 2937-2974

Soubeyran Olivier, 2004, « Postface - tautologie, effet géographique, fabrication des comportements attendus », in *L'effet géographique : construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*,

Bernard Debarbieux et Marie-Christine Fourny dir., Grenoble : CNRS-MSH-Alpes, p241-246.

Staszak Jean-François, 2000, « Prophéties autoréalisatrices et géographie », *L'Espace géographique*, n°2, pp.105-119

Tesson Frédéric, 2000, Réseau de villes, in *la ville et l'urbain, l'état des savoirs*, S. Body-Gendrot, M. Lussault et Th. Paquot dir., Paris : la Découverte, pp.255-264

This Isabelle (1994), « La construction d'un concept : des prophéties autoréalisatrices de R.K. Merton au concept général d'autoréalisation », *Economies et sociétés*, n°19, 4/1994, p161-199.

Vanier Martin, 1995, La petite fabrique de territoires en Rhône-Alpes : acteurs, mythes et pratiques, *Revue géographique de Lyon*, Vol. 70, n°2, p. 93-114